



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5337

Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'association Les Rebelyons pour l'organisation du tournoi de l'OV'A'LYON du 10 au 12 avril 2020

Direction des Sports

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 27 JANVIER 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/5337 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS A  
L'ASSOCIATION LES REBELYONS POUR  
L'ORGANISATION DU TOURNOI DE L'OV'A'LYON DU 10  
AU 12 AVRIL 2020 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en juillet 2007, l'association Les Rebelyons, domiciliée au Centre LGBTI rue des Capucins à Lyon 1<sup>er</sup>, a pour objet de développer la pratique amateur du rugby à XV et à VII dans le respect des règles fédérales, tout en favorisant l'intégration des gays, lesbiennes, transsexuels et transgenres.

Du 10 au 12 avril 2020, elle organisera la 11<sup>ème</sup> édition de l'Ov'à'Lyon, sur les terrains du campus de la Doua. Ce tournoi de rugby loisir rassemblera environ 15 équipes internationales de 15 joueurs pour des phases de jeu à 10, soit environ 225 joueurs.

Dans le cadre du développement du tournoi, l'association a prévu de monter un village associatif avec plusieurs associations dont notamment SOS Homophobie et AIDS pour mener des actions de prévention. Ces actions seront étendues lors des activités festives qui se dérouleront dans des établissements du centre-ville.

Elle prévoit également de proposer des ateliers de découverte du Rugby pour les visiteurs et de nombreuses activités récréatives ouvertes à toutes et à tous.

Les éditions précédentes ont rassemblé entre 100 et 125 joueurs venant de Paris, Montpellier, Grenoble, Toulouse, Bruxelles. En 2020, Les Rebelyons souhaitent poursuivre leur action et montrer la qualité de l'accueil lyonnais à un public toujours plus vaste.

L'association profitera d'Ov'à'Lyon pour mener également des actions de prévention contre les comportements à risque pour la santé.

Pour mémoire, l'association Les Rebelyons a perçu une subvention de 3 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 10<sup>ème</sup> édition du tournoi de l'Ov'à'Lyon, par délibération n° 2019/4545 du Conseil municipal en date du 25 mars 2019.

Par ailleurs, elle ne perçoit pas de subvention annuelle de fonctionnement de la part de la Ville de Lyon.

Le budget prévisionnel de la 11<sup>ème</sup> édition d'Ov'à'Lyon s'élève à 15 950 €

L'association a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière de 6 000 €

Il est proposé qu'une subvention de 3 000 € lui soit allouée.

Vu la délibération n° 2019/4545 du Conseil municipal en date du 25 mars 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

**DELIBERE**

- 1- Une subvention de 3 000 € est allouée à l'association Les Rebelyons pour l'organisation de la 11<sup>ème</sup> édition du tournoi de l'Ov' à Lyon, du 10 au 12 avril 2020.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT